

L'Association Canadienne pour les études de renseignement et de sécurité (ACERS) annonce la deuxième compétition annuelle du Prix de rédaction de l'ACERS, soutenu par le Service Canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Des prix seront décernés pour les meilleurs articles par des étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs portant sur un sujet lié au renseignement ou touchant aux questions liées aux intérêts du Canada en matière de sécurité nationale de manière plus large.

Le prix

Deux prix seront décernés, pour des étudiant(e)s au premier cycle et aux cycles supérieurs. Le prix aux cycles supérieurs est de \$2,500, tandis qu'il est de \$1,000 au premier cycle. Les deux gagnant(e)s seront invité(e)s à présenter leurs articles à un événement de l'ACERS en 2023. Leurs articles seront aussi publiés sur le site web de l'ACERS.

Critères d'éligibilité

Le concours est ouvert aux étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs inscrit(e)s à une université canadienne, ou tout(e) étudiant(e) canadien(ne) inscrit(e) à une université à l'extérieur du Canada. Les articles soumis dans le contexte des exigences d'un cours universitaire ainsi que les articles écrits spécifiquement pour ce concours sont les bienvenus. Les soumissions peuvent être en anglais ou en français. Un seul article par candidat sera accepté pour le concours.

Les sujets

Les essais doivent aborder une dimension des questions de renseignement, de sécurité ou d'application de la loi à n'importe quelle période et dans n'importe quel pays. Les candidatures peuvent provenir de n'importe quelle discipline des sciences humaines ou sociales, des programmes interdisciplinaires ou de facultés de droit.

Soumission

Les articles pour le premier cycle ne doivent pas dépasser 30 pages, incluant les notes de bas de page. Les articles pour les cycles supérieurs ne doivent pas dépasser 40 pages, incluant les notes de bas de page. Les soumissions devraient être envoyées par courriel, avec une ligne de sujet clairement identifiée, avec le nom de famille de l'auteur(e) : « Prix ACERS-SCRS », niveau premier cycle ou cycles supérieurs, Tremblay, Pierre.

Les soumissions devraient être écrites en utilisant Microsoft Word, taille 12, à simple interligne, et doivent inclure une page titre avec le nom de l'auteur(e), l'institution, le programme académique, et l'information de contact. Une preuve d'inscription à une université canadienne ou étrangère (bulletin ou certification) est requise, et une preuve de citoyenneté pourrait être

requisse pour les étudiant(e)s à l'extérieur du Canada. Veuillez envoyer une copie électronique de l'article à :

Dr. Arne Kislenko
Department of History
Toronto Metropolitan University
350 Victoria Street
Toronto, Ontario, Canada M5B 2K3
(416) 979-5000 ext. 556206
akislenk@torontomu.ca

La date limite pour les soumissions est le dimanche 30 avril, 2023.

Évaluation

Toutes les soumissions seront évaluées par un panel composé d'universitaires et de représentants du Programme de liaison-recherche et de collaboration avec les intervenants du SCRS. Le processus d'évaluation commencera en mai 2023, et les résultats seront annoncés par courriel en juin.

À propos de l'ACERS

L'ACERS est une association non-partisane et bénévole établie en 1985. Son objectif principal est de fournir un débat informé au Canada sur les enjeux de sécurité et de renseignement. Son membership est ouvert et inclut des universitaires, des citoyen(ne)s engagé(e)s, des représentants du gouvernement, des journalistes, des avocat(e)s, des étudiant(e)s, et des ancien(ne)s agent(e)s du renseignement.

À propos du programme de liaison-recherche et de collaboration avec les intervenants

Le programme de liaison-recherche et de collaboration avec les intervenants est une passerelle importante entre le SCRS et les Canadiens. Il permet de nouer un dialogue avec de grands penseurs et des intervenants du Canada et d'ailleurs dans le monde sur des questions de sécurité nationale, afin qu'un large éventail de voix et de points de vue nourrissent les travaux du SCRS.